

Acquisition de l'attestation de formation complémentaire (AFC) en phlébologie sur la base de la reconnaissance de l'équivalence commune du diplôme entre la Suisse et l'Union Européenne (accords bilatéraux)

Formulaire de requête

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

Date de l'examen de médecine

Date de la reconnaissance du titre de spécialiste

Numéro d'affiliation FMH

Code EAN

Marche à suivre :

A

Envoi de ce formulaire d'inscription au :

Professeur Jürg Hafner, Dermatologische Klinik, 8091 Universitätsspital Zürich

B

Soumission au SIWF (Institut Suisse pour la formation continue) qui détermine ou qui vérifie si le candidat satisfait aux conditions requises pour prendre part à l'examen.

Le SIWF communique sa réponse dans un délai de 2 semaines.

C

En cas de réponse positive, le Professeur Hafner vérifie que les conditions de reconnaissance du diplôme étranger sont remplies (conditions de l'équivalence pour l'AFC en Phlébologie)

D

Si les conditions pour l'obtention de l'AFC en Phlébologie sont remplies, le candidat s'acquitte de la taxe de Fr 500.- à payer sur le compte suivant et adresse une copie du versement au Professeur Hafner :

Schweizerische Gesellschaft für Phlebologie

Crédit Suisse, 8022 Zürich, Konto-Nr. 0860-556622-51

IBAN CH45 0486 0055 6622 5100 0

E

Le Professeur Hafner établit le diplôme et l'envoie par poste dans les meilleurs délais.